

Conditions

relatives à l'appel d'offres hors ligne avec prix minimum

Enchère Crystal Challenge Arabian Horses Switzerland (CCAHS)

Tous les articles proposés sont achetés tels que décrits ou vus.

Les parties contractantes conviennent que la propriété de l'article est transférée à l'acheteur dès le paiement intégral du prix d'achat. Le vendeur déclare qu'au moment du paiement intégral, il n'existe aucun droit de tiers sur l'article et que toute garantie et responsabilité, dans la mesure où la loi le permet, en référence à l'art. 234 al. 3 CO, est exclue.

La soumission et l'envoi d'une enchère au vendeur constituent une déclaration ferme d'intention d'acheter un article. Les enchères qui ont déjà été soumises peuvent toujours être améliorées jusqu'à l'expiration du délai. Les acheteurs potentiels soumettent leurs enchères par écrit et soit en personne, soit par courrier, soit par correspondance électronique. Les enchères soumises par courrier ne seront prises en compte que jusqu'à deux jours avant la fin de la vente. La date de réception par le destinataire s'applique. Les enchérisseurs participants ne seront informés de l'enchère la plus élevée actuelle que par e-mail, sur demande.

Au terme de l'enchère, le soumissionnaire ayant fait l'enchère la plus élevée la remporte et l'offre d'achat est considérée comme acceptée, à condition que le prix minimum ait été atteint ou dépassé, un contrat d'achat effectif étant alors conclu avec le plus offrant. Le meilleur enchérisseur sera informé séparément, y compris l'annonce des modes de paiement et d'expédition possibles.

L'acheteur dispose de 10 jours pour payer le prix d'achat. Après réception du paiement, l'article sera immédiatement remis ou livré à l'acheteur.

L'article peut être récupéré ou envoyé par courrier/poste. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acheteur. Le vendeur décline toute responsabilité à partir du moment où l'article est remis au coursier, à la poste ou directement à l'acheteur.

État: 15 juin 2021